

Augmen-
tation du-
rant les
trois der-
nières
années.

848. L'augmentation dans la somme d'assurance en force en 1888 sur 1887 et en 1889 sur 1888 a été très forte, s'élevant à \$20,067,313 et \$20,202,119 respectivement, comme on le verra par les chiffres suivants :—

ASSURANCE SUR LA VIE EN FORCE EN CANADA—1887, 1888 ET 1889.

COMPAGNIES.	Assurance en force.		
	1887.	1888.	1889.
	\$	\$	\$
Canadiennes	101,796,754	114,034,279	125,125,692
Anglaises	28,163,329	30,003,210	30,488,618
Américaines	61,734,187	67,724,094	76,349,392
Total	191,694,270	211,761,583	231,963,702

Part des
compar-
gnies ca-
nadiennes.

849. La part d'augmentation des compagnies canadiennes a été de 66·81 pour cent en 1887 sur 1886, de 60·98 pour cent en 1888 sur 1887, et de 54·90 pour cent en 1889 sur 1888.

Les assu-
rances
sont un
moyen
d'estimer
le progrès
vers la
richesse.

850. On estime souvent la richesse et le progrès d'une nation par les sommes risquées en assurances. La somme risquée en assurances sur la vie peut être plus particulièrement employée pour indiquer le progrès fait, non seulement vers la richesse, mais en ce qu'on peut appeler surplus de richesse. Les assurances contre le feu sont considérées comme dépenses d'affaires, qui sont aussi nécessaires que les loyers, salaires, etc., et qui doivent en conséquence être payées sur les recettes brutes. Mais en ce qui concerne les assurances sur la vie, le peuple se fait assurer généralement en proportion de ce qu'il peut payer et pas avant que les autres dépenses ne soient payées. S'il y a un surplus, alors on songe à prendre une police. Les assurances sur la vie sont donc payées sur le surplus des traitements du peuple. Les chiffres suivants indiquent ce qu'il a payé de primes durant les quelques dernières années :—